ART. 57 N° II-1080

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N º II-1080

présenté par Mme Ménard

ARTICLE 57

À la première phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« d'un an »

les mots:

« de quatre mois ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit d'un amendement de repli.

La conservation des données personnelles doit être la plus brève possible.